

FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
COMITE REGIONAL FSCF DU CENTRE VAL DE LOIRE

CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS POUSSINES

SAINT LAURENT NOUAN – 10 JUIN 2018 –

REGLEMENTS

1) PARTICIPATION

Toutes les Gyms présentent aux 4 Agrès le degré de leur choix et la Formation Physique.

2) REPARTITION

Pour Toutes les Epreuves, les Gyms seront réparties selon leur niveau et le nombre d'Agrès.
Attention : tous les jurys doivent juger tous les degrés

3) RESERVES ET RECLAMATIONS

Art. 11.1 Page 16 du Programme FSCF 2018.

4) DEVOIRS DES JUGES

Art. 12.4 Page 17 du Programme FSCF 2018

5) SECRETAIRES

Pour cette compétition, des SECRETAIRES D'ATELIER sont OBLIGATOIRES : au moins 1 par section.

Il s'agit de relever les notes auprès des juges et de les reporter sur les feuilles de pointage avant la remise au secrétariat.

6) CLASSEMENTS

L'équipe classée première du Classement Général sur 16 Notes et celle classée première du Classement général sur 6 notes seront déclarées CHAMPIONNES REGIONALES FSCF 2018.

Pour information aux Clubs :

Un Classement Général sur les Catégories A, B et C (en prenant les 16 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

Un Classement Général sur les Catégories D et E (en prenant les 6 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

-NB- En fonction des engagements, modification de la base du classement général :

- soit A B C / D E ou B C D / E

Alliance :

Les clubs peuvent se regrouper pour faire 1 équipe. Contacter Hélène Lagneau par mail pour validation de l'alliance.